

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 15 (1935)
Heft: 8

Rubrik: Le VIIIe Congrès de la Chambre de commerce internationale du 24 au 29 juin 1935

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le VIII^e Congrès de la Chambre de Commerce Internationale du 24 au 29 Juin 1935

(Extrait du rapport présenté devant le Conseil d'Administration
de la Chambre de Commerce Suisse en France, le 17 juillet 1935)

Délégués inscrits, représentant 39 pays...	1000
Délégués représentant 66 organisations internationales.	144
Experts et invités.	47
Personnes accompagnant les délégués.	383

telle fut la participation au VIII^e Congrès de la Chambre de Commerce Internationale qui témoigna de l'estime dont jouit cette institution et de l'intérêt que ses travaux suscitent dans le monde entier.

L'organisation était parfaite jusque dans ses moindres détails, le succès a été très grand et l'impression générale excellente. A mon regret, je ne puis en dire tout le bien que j'en pense; le temps et l'espace sont contingentés...

Quel est le résultat pratique du Congrès? Ceci est impossible à dire; c'est même difficile à discerner. Le président en exercice de la Chambre de Commerce Internationale n'a-t-il pas dit, dans le discours inaugural qui a fait sensation : « Le Congrès devra tracer pour notre Conseil, nos Comités et notre Secrétariat général, les lignes suivant lesquelles ils devront chercher les solutions. Il pourra fixer les grandes lignes de notre action; il ne saurait résoudre les questions de détail. Or, ces détails sont d'une haute importance. Il est facile, en effet, de dire : « Stabilisez les monnaies! Abaissez les barrières douanières! Réduisez les interventions des gouvernements! » Mais, par quoi devons-nous commencer et comment ferons-nous pour ne pas provoquer de nouveaux désordres? Au cours de ces dernières années, la vie économique s'est graduellement adaptée aux conditions présentes, pour aussi anormales qu'elles soient. Aussi ne saurions-nous espérer, ni même désirer voir les interventions gouvernementales disparaître d'un seul coup de toutes les sphères de notre système économique.

« Même si nous savons exactement le but que nous voulons atteindre ou seulement si nous savons clairement la route qui nous y conduit, nous aurons à convaincre les hommes aux pouvoirs que cette route est praticable, avant de pouvoir espérer les persuader de s'y engager. »

Théoriquement, il y a accord parfait pour brûler ce que l'on a adoré, pour condamner ce

qui a été fait; il y a concordance pour souhaiter que l'on change de méthode. Les esprits chagrins diront qu'on en est encore au même point qu'il y a deux ou trois ans. Non pas; car il y a trois ans, on a seulement constaté les torts du voisin; aujourd'hui, on s'accorde à dire que tout le monde a eu tort, que tout le monde a fait justement le contraire de ce qu'il aurait fallu faire. Que diable, c'est du progrès. Nous en sommes au « mea culpa, mea maxima culpa »; pas d'imprécations, rien que des lamentations. On en est aux ultimes tours des murailles de Jéricho. On espère que le prochain sera le « bon tour », celui au cours duquel la citadelle des égoïsmes nationaux s'écroulera dans la poussière...

La Chambre de Commerce Internationale, ses administrateurs, ses rapporteurs et ses collaborateurs ont accompli un travail de géant; leurs recherches, leurs discussions préparatoires sont concentrées dans les quelques trente projets de résolutions présentées, analysées et votées, souvent sans opposition ni rectification, par les assemblées plénières. Dans ces résolutions, il y a de tout; il y a le procès des fautes passées et celui des erreurs persistantes; il y a les recommandations pour les mesures à prendre pour juguler la crise et pour celles à adopter pour nous ramener la prospérité.

Ce sont encore les paroles du discours-programme de M. Fentener van Vlissingen qui nous ont indiqué d'avance l'essence même de ces résolutions :

« Nous avons montré une mauvaise volonté évidente pour accepter l'ajustement des prix et des coûts, et nous avons préféré la protection à l'adaptation.

« L'expérience des deux années pendant lesquelles j'ai eu l'honneur d'assumer la présidence de cette Chambre m'a convaincu plus que jamais que, vu les hauts standards de vie actuels, aucune nation ne peut former une unité économique complète, en équilibre parfait, et que, par conséquent, la restauration économique ne pose pas un problème national, mais international. »

Nous nous proposons de publier in extenso les principales résolutions votées par le Congrès.

Elles sont explicites et claires et n'ont pas besoin de commentaires. Bornons-nous donc à quelques observations générales.

La résolution n° 1, celle qui concerne le commerce international, commence par l'affirmation: « que dans la situation actuelle du monde, le développement du commerce international est un élément essentiel de la restauration économique et de la paix des peuples ».

De ce commerce international, on n'entend exclure personne, ni les pays neufs, ni ceux à standard de vie très bas. Songez, à propos des standards de vie, que la statistique fait ressortir le salaire moyen :

à 4 francs-or par jour pour l'ouvrier français; à 0 fr. 50 par jour pour l'ouvrier japonais, et c'est un progrès; à 4 francs-or par mois pour un ouvrier des Indes.

Le principe posé, dans la même résolution sous n° 9 dit : « La mise en valeur des pays neufs dans le monde a provoqué jadis un développement sans cesse croissant des anciens pays industriels; la continuation de cette évolution, qui doit avoir pour effet d'élargir les marchés, d'améliorer les prix et de rétablir la prospérité, est possible seulement si les anciens pays industriels donnent à leur population la liberté de consommer les matières produites dans les nouvelles contrées en voie d'expansion ».

Sir Arthur Balfour a, en effet, cru devoir rappeler les cas d'expansion industrielle de l'Allemagne d'autrefois qui, débutant sur un standard de vie plus facile que la Grande-Bretagne, par exemple, menaçait de mettre la main sur la plus grande partie du commerce mondial; et le cas de l'Amérique qui, avec sa production massive, était partie à la même conquête et avait angoissé le monde. Toutes deux, disait-il, sont rapidement devenues de très importants acheteurs de matières premières ou même de produits manufacturés ou exotiques.

Il tirait une parallèle avec le cas du Japon, qui utilise le standard de vie faible, mais suffisant, de sa population, pour produire (avec une organisation et une adaptation des procédés mécaniques des plus modernes), des articles d'exportation à des prix qui rendent vraiment la concurrence des autres pays fort difficile; mais il pense néanmoins que le Japon en développant son exportation, non seulement créera des besoins toujours croissants de matières premières à importer, mais qu'il éveillera aussi dans son pays le goût et le désir de produits que peuvent fournir les autres nations.

Il y a donc une réelle détente à l'endroit de la concurrence japonaise. Sans doute les tarifs de douane devront-ils réparer tout ce qu'un standard de vie exceptionnellement bas comporte d'influences sur les prix des choses. Le distingué étant ainsi fait des pays dits « neufs », que fera-t-on en face des pays anciens aux procédés « nouveaux »? Ceux qui, par la dévaluation de leur monnaie, ont amorti leurs dettes, ceux qui ont laissé entrer librement toutes sortes de mar-

chandises, mais qui en ont bloqué les paiements, que dis-je, qui utilisent partie des valeurs gelées pour doter de sommes astronomiques leur commerce d'exportation, créant ainsi le dumping le plus caractéristique. Nous ne voyons pas la possibilité d'une reprise générale du commerce mondial dans ces conditions.

La Chambre de Commerce Internationale déclare que la stabilisation des taux des changes sur la base de l'or est indispensable à la restauration économique effective du monde. Telle est la déclaration fondamentale de la résolution concernant la politique monétaire.

Quand on songe que le Conseil d'administration de la C. C. I. a dû préparer de longue main et très minutieusement ce projet de résolution qui formait le clou du Congrès, on peut considérer comme décevant le résultat des discussions qui ont eu lieu dans la séance consacrée à ce sujet. Devant l'opposition de la délégation anglaise, le projet de résolution a dû être renvoyé à la commission spéciale, qui l'a remanié. Le nouveau texte est revenu directement devant la séance de clôture où il a été adopté.

Les divergences de vues que l'on a pu constater au moment de la discussion ne sont pas une révélation; elles n'ont fait que confirmer un état de choses déjà connu. M. Gregory, professeur britannique, rapporteur du Comité monétaire, a clairement conclu à la nécessité urgente de stabiliser les monnaies sur la base de l'or, tout en faisant de multiples réserves sur les possibilités d'aboutir rapidement; mais les délégués anglais sont venus déclarer avec force qu'ils ne partageaient pas la conviction du rapporteur. A leur avis, la stabilisation des monnaies ne peut être fondée sur des bases solides et durables que pour autant qu'un certain nombre de conditions préalables seront réalisées : entre autres, la solution du problème des dettes de guerre, la réduction des entraves au commerce, l'acceptation par les pays créanciers des marchandises et de services en règlement des dettes qui leur sont dues.

D'ailleurs, certains journaux anglais ont, depuis lors, imprimé que, malgré tous les avis contraires qui leur ont été prodigués, malgré tous les vœux et résolutions qui ont été votés un peu partout ces temps derniers, on restait attaché à cette manière de voir.

Or, la stabilisation est nécessaire à la reprise du commerce mondial, comme le commerce mondial est nécessaire au redressement économique général. Écoutons encore les paroles de M. Fentener van Vlissingen à ce sujet : « De quel profit, enfin, est-ce pour nous, que certains pays fassent de gros sacrifices afin de poursuivre l'ajustement de leurs coûts de production à la baisse de prix par des méthodes de déflation, si d'autres pays provoquent en même temps de nouvelles fluctuations des prix en manipulant ou en dévaluant leurs monnaies? »

Alfred BOLLIER,
Vice-Président de la Chambre de
Commerce Suisse en France.